

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Juin 2024

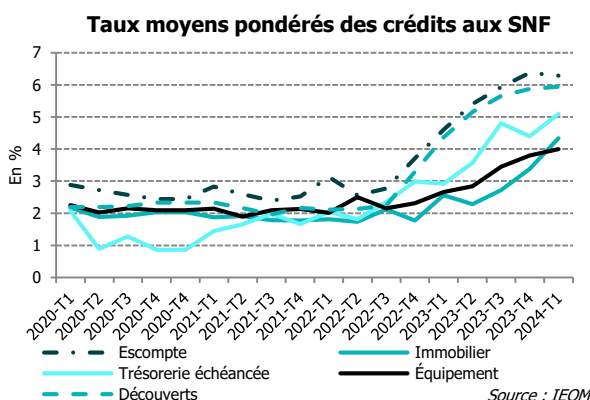
# TAUX DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2024

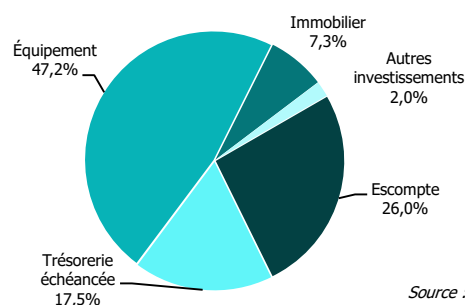
## POURSUITE DE L'AUGMENTATION DES TAUX MOYENS DES CRÉDITS

- Au premier trimestre 2023, le taux moyen des **découverts** atteint un point haut à 5,94 %. Sa progression ralentit cependant : +7 points de base (pb) sur 3 mois, contre +22 pb le trimestre précédent.
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** repart à la hausse (+70 pb) pour s'établir à 5,10 %. En moyenne, ils sont négociés pour un montant de 9,7 millions de F CFP (-58,5 % sur trois mois) sur 3 ans.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** franchit la barre des 4 %, soit une hausse de 20 pb sur trois mois. D'un montant moyen de 49,7 millions de F CFP (-36,3 % sur 3 mois), ils s'amortissent en moyenne sur 11 ans.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers**, 4,34 %, augmente sensiblement (+96 pb), impacté par un important financement. À taux fixe dans leur très grande majorité, ils sont mis en place pour un montant moyen de 49 millions de F CFP (-2 % sur 3 mois) sur une durée moyenne de 16 ans.
- Les taux pratiqués en Polynésie française restent plus favorables qu'en Nouvelle-Calédonie et dans la France entière (sauf pour la trésorerie échéancée).

## Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française



### Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur 1 an, hors découverts)

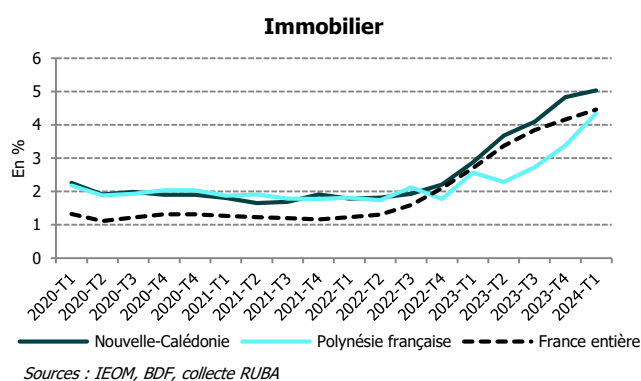
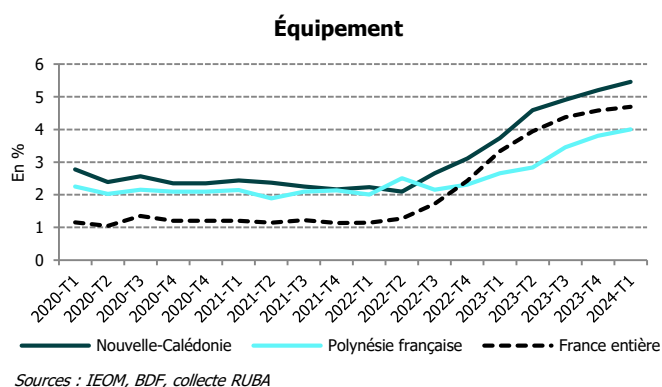
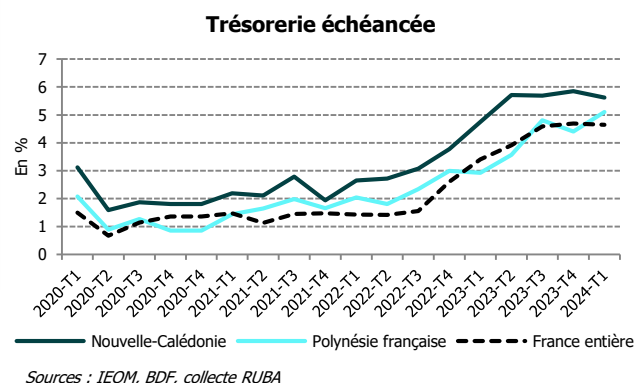
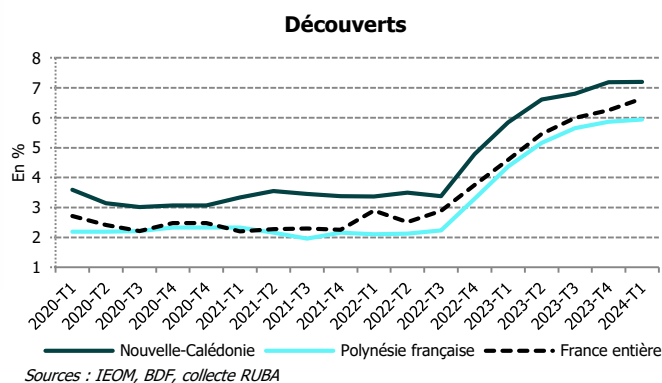


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T1 2024		Taux moyen pondéré (en %) au T4 2023		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone
<b>Découverts</b>	5,94	6,64	5,87	6,25	-	-	-	-	-	-
<b>Trésorerie échéancée</b>	5,10	4,64	4,40	4,69	35	23	28	22	5,94	3,00
<b>Équipement</b>	4,00	4,69	3,80	4,58	131	109	100	75	4,25	4,61
<b>Immobilier</b>	4,34*	4,45	3,38	4,16	194	203	97	96	-	-

\* Faible niveau de significativité (nombre d'observations compris entre 20 et 30)

Sources : IEOM, BDF, Collecte RUBA

## Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



Note : Les taux présentés pour les crédits immobiliers sont fondés sur un plus faible nombre d'observations.

### MÉTHODOLOGIE

La collecte, réalisée auprès des établissements de crédit et des sociétés financières ayant leur activité en Polynésie française, se fonde sur environ 5 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières (SNF). Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers et dont les opérations de répartition ainsi que les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondants.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échéancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidé ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, les « autres crédits d'investissement » sont les autres crédits à la clientèle, les prêts subordonnés, ainsi que le crédit-bail mobilier.